



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

Services vétérinaires
Santé et protection animales

Affaire suivie par : Mélanie BRETON
Téléphone : 02.43.67.27.58
Télécopie : 02.43.49.55.50
Courriel : ddcspp-spa@mayenne.gouv.fr
Réf : MB N° 202200325

Laval, le 22 février 2022

SARL TRANSPORTS HOUTIN
La Malonnière
53320 Montjean

Objet : enregistrement sous-produits
Références : R(CE)142/2011 et 1069/2009 et arrêté du 8/12/2011
pièces jointes : - récépissé de déclaration
- notification d'enregistrement
- modèle de DAC

Monsieur,

En réponse à votre demande du 03/02/2022, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, votre notification d'enregistrement en tant que transporteur de sous-produits animaux pour l'établissement TRANSPORTS HOUTIN situé au lieu dit « la Malonnière » 53320 Montjean

Vous réalisez des opérations de transport de sous-produits animaux de catégorie 2 et 3.

J'ai donc l'honneur de vous attribuer le numéro officiel suivant :

79332567100014 correspondant à votre numéro de SIRET.

Ce numéro doit être apposé sur le document d'accompagnement commercial (DAC), qui accompagne les sous-produits animaux jusqu'à leur destination finale.

Je vous rappelle que les véhicules et contenants affectés à ces matières (en vrac) sont dédiés à une seule catégorie de sous-produits animaux.

Ils doivent, par ailleurs, être gardés propres et secs avant utilisation et être nettoyés, lavés et/ou désinfectés après chaque utilisation jusqu'au degré nécessaire à empêcher toute contamination croisée (annexe VIII du R (UE) n°142/2011).

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible, sur le site www.telerecours.fr.

Tél : 02.43.49.55.96 – Télécopie : 02.43.49.55.50
ddetspp-spa@mayenne.gouv.fr
Cité Administrative
60 rue Mac Donald – BP 93007 – 53063 LAVAL Cedex 9

www.mayenne.gouv.fr www.service-public.fr



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations

Services vétérinaires - santé et protection animales

Enregistrement des établissements du secteur des sous-produits animaux et des produits dérivés au titre de l'article 23 du règlement CE 1069/2009 établissant les règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine

N°: 79332567100014

Le préfet de la Mayenne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le règlement (CE) n°1069/2009 du parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) n°1774/2002 (règlement relatif aux sous-produits animaux),

Vu le règlement (UE) n°142/2011 du 25 février 2011 portant application du règlement (CE) n°1069/2009 du parlement européen et du Conseil établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et portant application de la directive 97/78/CE du Conseil en ce qui concerne certains échantillons et articles exemptés des contrôles vétérinaires effectués aux frontières en vertu de cette directive,

Vu l'arrêté du 8 décembre 2011 modifié établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés en application du règlement (CE) n°1069/2009 et du règlement (UE) n°142/2011,

Vu la note de service n°2017-590 du 11 juillet 2017 détaillant les règles sanitaires en matière de traçabilité des sous-produits animaux en application du règlement (CE) n°1069/2009

Considérant la demande faite par SARL TRANSPORTS HOUTIN le 03/02/2022 ;

**NOTIFIE
À SARL TRANSPORTS HOUTIN**

Que l'établissement situé au lieu dit « la malonnière» 53320 MONTJEAN

est enregistré sous le numéro officiel suivant : 79332567100014 correspondant au numéro de SIRET de la société, au titre de l'article 23 du règlement CE n°1069/2009 susvisé en tant que **transporteur** de sous-produits animaux de catégories 2 et 3.

Je vous informe que vous devez respecter les exigences prévues par le règlement (UE) n°142/2011 :

- annexe VIII
- annexe IX, chapitre IV

En cas de constat de manquement aux dispositions des législations communautaire, nationale ou de réglementations prises pour leur application, en termes d'hygiène, d'élimination ou d'utilisation des sous-produits animaux, l'enregistrement peut être suspendu ou retiré, par le préfet du département d'implantation, sur proposition du directeur départemental chargé de la protection des populations dudit département.